

EMA et changements de tarifs

Les Machines à Affranchir ont fait leur apparition en 1924 en France après avoir été autorisées par la Loi de Finances du 30 juin 1923 pour faciliter le travail d'affranchissement des organismes ayant de gros volumes de correspondances à affranchir ainsi que pour faciliter le travail du bureau de poste puisque celui-ci n'a pas à oblitérer le courrier ainsi traité. Elles permettent d'imprimer sur une lettre une « EMPREINTE DE MACHINE à AFFRANCHIR » ou « EMA » qui remplace le timbre mobile pour l'affranchissement. Les EMA comportent plusieurs indications: à droite, un visuel de la forme d'un timbre dentelé avec indication de la valeur d'affranchissement en chiffres au centre, l'indication du pays ou de l'administration postale en haut et, en bas, l'identification de la machine. Dans la partie gauche on trouve la date de dépôt du plis ainsi que le nom du bureau de poste de rattachement ou sont déposés les plis le jour de l'affranchissement. A gauche on trouve généralement un espace publicitaire ou d'identité de l'organisme ou de l'entreprise utilisant la machine. Plusieurs entreprises ont fabriqué des machines accréditées par la Poste: Havas (dès 1923), Satas (à partir de 1932), Secap (à partir de 1931), Pitney-Bowes (entreprise américaine à partir de 1988 en France). Si les premières machines avaient une valeur d'affranchissement fixe, rapidement elles ont eu la possibilité d'afficher des valeurs différentes permettant d'adapter la valeur au type de pli et aux changements de tarif. L'espace réservé à la valeur a varié permettant d'imprimer des valeurs de deux à cinq chiffres.



La lettre recommandée ci-dessus, à destination de Marsillargues, du 22 sept. 1948, est au tarif du 21 sept 1948 (10 f pour le port de la lettre + 25 f de recommandation = 35 f). La machine utilisée par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Délégation Départementale de l'Hérault, est une machine Havas (lettre K), déjà ancienne, ne permettant pas d'afficher plus de trois chiffres, soit 9.99 f. Il a donc fallu passer quatre fois la lettre dans la machine pour imprimer quatre empreintes, trois à 9 f et une à 8 f. La machine est en compte avec le bureau de Montpellier R.P. Ce Ministère avec une délégation par département, mis en place par le Gouvernement provisoire de De Gaulle fin 1944 pour réparer les dégâts de guerre, disparaîtra en 1954.

Spectaculaire affranchissement par Machine à Affranchir, lié à un changement de tarif.